



Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, en Afrique du Sud ou au Japon

Communiqué de presse – Pour diffusion immédiate  
Le 1<sup>er</sup> août 2025 – 7h00 min CEST

## Median Technologies réalise une augmentation de capital de 23,9 millions d'euros

- Augmentation de capital de 23,9 millions d'euros auprès d'investisseurs institutionnels et de particuliers au prix de souscription de 1,66 euros par ABSA
- Extension de l'horizon de trésorerie de la Société au quatrième trimestre 2026

**Sophia Antipolis, France** – Median Technologies (*FR0011049824, ALMDT, éligible PEA/PME, « Median » ou « La Société »*), développeur d'eyonis®, une suite de logiciels dispositifs médicaux basés sur l'intelligence artificielle (IA) pour le diagnostic précoce des cancers, et un leader de la fourniture d'analyses d'images par IA et de services centraux d'imagerie pour les essais cliniques en oncologie de l'industrie biopharmaceutique, annonce aujourd'hui le succès de son augmentation de capital s'adressant aux investisseurs institutionnels et aux particuliers dans le cadre du délai de priorité, d'une offre au public et d'un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés (ensemble, l'*« Offre »*). L'Offre était adressée exclusivement à des investisseurs, particuliers ou non, qui ont souscrit pour un montant d'au moins 100.000 euros par investisseur. En conséquence, les demandes de souscription pour un montant total par investisseur inférieur à 100 000 euros n'ont pas été servies.

L'Offre lancée le 23 juillet, s'est élevée à un montant brut total de 23,9 millions d'euros, prime d'émission incluse. La Société a fait usage de la clause d'extension qui lui avait été accordée par le Conseil d'Administration pour un montant de souscription de 1,9 millions d'euros.

*« Je tiens à remercier tous les investisseurs, institutionnels comme particuliers, pour leur soutien et leur confiance lors de cette augmentation de capital. Nous sommes fiers d'avoir pu élargir et consolider notre actionnariat avec des investisseurs de renom suédois, américains, français, allemands et britanniques (Family Office Lungstrom, Lion Point Life Science Partners, Celestial Successor Fund, Matignon Finance, Invus, Herald Investment Trust et Tragara Holdings). Nous saluons également l'implication des représentants de la famille Brag et de proches de la famille qui ont renouvelé leur confiance dans le futur de la Société ».*

*« Cette augmentation de capital s'ajoute à la ligne de financement EIB allant jusqu'à 37,5 millions d'euros qui avait été signée en juillet 2025, et nous permet de remplir les conditions de tirage de la première tranche de 19 millions d'euros. L'horizon de trésorerie de la Société est désormais étendu au quatrième trimestre 2026, et potentiellement largement au-delà avec l'exercice de la totalité des BSA qui représente un apport supplémentaire de 51,7 millions d'euros », précise Fredrik Brag, CEO et Fondateur de Median Technologies.*

*« Cette opération nous donne les ressources financières solides nécessaires au lancement commercial de notre logiciel dispositif médical eyonis® LCS aux Etats-Unis tout en confortant notre position pour finaliser les négociations avec les partenaires commerciaux pour la distribution d'eyonis® LCS. Les*

**Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, en Afrique du Sud ou au Japon**

*fonds récoltés vont également nous permettre de poursuivre et d'accélérer nos efforts de développement technologique et clinique pour les prochains logiciels dispositifs médicaux de notre suite eyonis®, c'est-à-dire eyonis® IPN pour la découverte fortuite de cancers pulmonaires et eyonis® HCC pour le diagnostic précoce du cancer primaire du foie », souligne Fredrik Brag.*

### **Principales modalités de l'Offre**

L'Offre réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et avec un délai de priorité, à titre irréductible et réductible, de 5 jours de bourse consécutifs, s'est élevée à un montant brut total de 23,9 millions d'euros, prime d'émission incluse.

En application du Règlement (UE) 2017/1129, l'Offre a été adressée aux investisseurs, particuliers ou non, souscrivant pour un montant d'au moins 100 000 euros par investisseur

Au total, l'Offre se traduit par l'émission de 14 424 541 actions ordinaires nouvelles de la Société (les « **Actions Nouvelles** ») à chacune desquelles est attaché un bon de souscription d'actions (les « **BSA** ») et, avec les Actions Nouvelles auxquelles ils sont attachés, les « **ABSA** ») à un prix par ABSA de 1,66 euros prime d'émission incluse, soit environ 72,3% du capital existant de la Société sur une base non diluée. Ce prix fait apparaître une décote faciale de 17,9% par rapport à la moyenne des prix moyens pondérés par les volumes de l'action (VWAP) de la Société constatés lors des vingt séances de bourse précédant la date du 18 juillet 2025 inclus.

L'Offre a été ventilée de la manière suivante :

- À titre irréductible et réductible dans le cadre du délai de priorité aux actionnaires existants : **9 201 890 ABSA nouvelles, soit 64% de l'augmentation de capital,**
- Dans le cadre de l'offre au public en France : **241 224 ABSA nouvelles, soit 2% de l'augmentation de capital**, et
- Dans le cadre du placement global destiné aux investisseurs qualifiés (le « **Placement Global** ») comprenant lui-même (a) un placement privé auprès d'un nombre limité d'*accredited investors* (tels que définis dans la règle 501(a) du Securities Act de 1933 (le « **Securities Act** »)) et /ou de *qualified institutional buyers* (tels que définis dans la règle 144A du Securities Act) ; et (b) une offre internationale à l'extérieur des États-Unis d'Amérique dans le cadre d'opérations extraterritoriales (« *offshore transactions* ») conformément à la Regulation S du Securities Act (« **Regulation S** ») (A) au sein de l'Union Européenne (en ce compris en France), au profit d'investisseurs qualifiés visés à l'article 2(e) du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié, et (B) hors de l'Union Européenne (à l'exclusion de l'Afrique du Sud, du Japon, de l'Australie et du Canada) conformément aux règles applicables dans chacun des pays concernés : **4 981 427 ABSA nouvelles soit 35% de l'augmentation de capital.**

Le règlement-livraison des ABSA et leur admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sont prévues le 5 août 2025. Les Actions Nouvelles seront de même catégorie et fongibles avec les actions ordinaires existantes, bénéficieront de tous les droits attachés aux actions existantes et



**Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, en Afrique du Sud ou au Japon**

seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le même code ISIN : FR0011049824 - ALMDT.

### **Caractéristiques des BSA**

Il est rappelé ici que deux BSA attachés aux actions nouvelles donnent droit à la souscription de trois actions ordinaires nouvelles de la Société à un prix d'exercice total de 7,17 euros, soit un prix d'exercice de 2,39 euros par action ordinaire nouvelle, la valeur théorique de chaque BSA étant égale à 0,90 euro par action ordinaire nouvelle selon le modèle Black & Scholes, dans l'hypothèse d'une volatilité de 76%. Les BSA seront immédiatement détachés des Actions Nouvelles dès leur émission et sont admis aux négociations sur Euronext Growth sous le code ISIN FR0014011D04.

L'exercice de la totalité des 14 424 541 BSA souscrits dans le cadre de l'Offre représente un produit brut additionnel d'un montant de 51,7 millions d'euros. La date d'expiration des BSA est de 30 mois après la date d'émission soit le 5 février 2028.

L'Offre n'a pas nécessité et ne nécessitera pas la préparation d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers, en application de l'article 1.4.d) du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil en date du 14 juin 2017, tel que modifié.

### **Utilisation du produit net de l'opération**

Le produit net de l'opération va être utilisé :

- A hauteur d'environ un tiers, au lancement commercial aux Etats-Unis du logiciel dispositif médical basé sur l'Intelligence Artificielle eyonis® LCS (Lung Cancer Screening),
- A hauteur d'environ un tiers, à la poursuite du programme de développement de nouvelles indications de la gamme de logiciels dispositifs médicaux basés sur l'Intelligence Artificielle eyonis®, et en particulier le développement technologique et clinique des logiciels dispositifs médicaux eyonis® IPN pour le diagnostic de nodules pulmonaires découverts fortuitement et eyonis® HCC pour le diagnostic précoce du cancer primaire du foie (hépatocarcinome), et
- A hauteur d'environ un tiers, au financement des besoins généraux de la Société et à assurer sa trésorerie jusqu'au quatrième trimestre 2026.

Par ailleurs, le règlement-livraison de l'Offre permet à la Société de procéder au tirage de la première tranche de 19 millions d'euros de la nouvelle ligne de financement de la Banque Européenne d'Investissement d'un montant total allant jusqu'à 37,5 millions d'euros et dont la signature avait été annoncée [le 11 juillet 2025](#) par la Société.



Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, en Afrique du Sud ou au Japon

### Incidence de l'Offre sur l'actionnariat de Median Technologies

Actionnaires	Avant réalisation de l'Offre sur une base non diluée		Après réalisation de l'Offre sur une base non diluée	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital
Furui Medical Science Company Luxembourg	1 507 692	7,8%	1 507 692	4,5%
Celestial successor fund LP	1 288 958	6,6%	2 553 312	7,5%
Fondateurs, Dirigeants, Employés	1 184 998	6,1%	1 245 240	3,7%
Canon Inc.	961 826	4,9%	961 826	2,8%
Abingworth bioventures VI LP	956 819	4,9%	956 819	2,8%
Flottant	13 549 988	69,7%	26 649 933	78,7%
Total	19 450 281	100,0%	33 874 822	100,0%

### Intermédiaire financier

TP ICAP Midcap a agi en tant que coordinateur global et teneur de livre pour l'Offre.

### Facteurs de risque

Les principaux facteurs de risques liés à l'opération en tant que tels figurent ci-après :

- Les actionnaires qui n'ont pas souscrit à l'Offre ont vu leur participation diluée dans le capital de la Société par l'émission des Actions Nouvelles, et la verrait diluée par l'exercice d'actions nouvelles supplémentaires par l'exercice éventuel des BSA ainsi que plus généralement, par d'éventuelles augmentations de capital futures rendues nécessaires par la recherche de financement par la Société ;
- Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en dessous du prix de souscription des ABSA et/ou ne pas atteindre un niveau suffisant afin de rendre intéressant l'exercice des BSA ;
- La volatilité et la liquidité des actions de la Société pourrait fluctuer significativement ;
- Les autres facteurs de risque relatifs à la Société et à ses activités, contenus dans la Note 6, Section « *P. Facteurs de risque spécifiques* » de son rapport financier annuel 2024, disponible sur le site Internet de la Société à l'adresse [www.mediatechnologies.com](http://www.mediatechnologies.com), section investisseurs.

### Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses



**Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, en Afrique du Sud ou au Japon**

sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « espérer », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Median estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Median Technologies, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives.

L'ensemble des déclarations prospectives figurant dans ce communiqué de presse est basé sur les informations connues par Median Technologies à la date du communiqué. Median Technologies ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.



**A propos de Median Technologies :** Pionnière dans les logiciels dispositifs médicaux et services d'imagerie innovants, Median Technologies exploite les technologies de pointe d'Intelligence Artificielle pour augmenter la précision des diagnostics précoce et des traitements de nombreux cancers. Les offres de Median, iCRO pour l'analyse et la gestion des images médicales dans les essais cliniques en oncologie et eyonis®, suite de logiciels dispositifs médicaux basés sur les technologies de l'IA, permettent aux sociétés biopharmaceutiques et aux cliniciens de faire progresser les soins aux patients et d'accélérer le développement de nouvelles thérapies. La société française, également présente aux Etats-Unis et en Chine, est cotée sur le marché Euronext Growth (ISIN : FR0011049824, MNEMO : ALMDT). Median Technologies est éligible au PEA-PME. Plus d'informations sur [www.mediantechnologies.com](http://www.mediantechnologies.com)



## Contacts

### MEDIAN TECHNOLOGIES

Emmanuelle Leygues  
VP, Corporate Marketing & Financial Communications  
+33 6 10 93 58 88  
[emmanuelle.leygues@mediantechnologies.com](mailto:emmanuelle.leygues@mediantechnologies.com)

### Investisseurs - SEITOSEI ACTIFIN

Ghislaine Gasparetto  
+33 6 85 36 76 81.  
[ghislaine.gasparetto@seitosei-actifin.com](mailto:ghislaine.gasparetto@seitosei-actifin.com)

### Presse – ULYSSE COMMUNICATION

Bruno Arabian - +33 6 87 88 47 26 - [barabian@ulysses-communication.com](mailto:barabian@ulysses-communication.com)  
Nicolas Entz - +33 6 33 67 31 54 - [nentz@ulysses-communication.com](mailto:nentz@ulysses-communication.com)



**Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, en Afrique du Sud ou au Japon**

#### Avertissement

Cette annonce est une publicité et non un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le « **Règlement Prospectus** »).

L'offre des actions Median Technologies décrite ci-dessus ne constitue pas une offre au public donnant lieu à l'établissement d'un prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers ou d'un document d'information contenant les informations figurant en Annexe IX du Règlement Prospectus.

Median Technologies attire l'attention du public dans la Note 6, section « P. Facteurs de risque spécifiques » de son rapport financier annuel 2024 publié le 29 avril 2025 et disponible sans frais sur son site internet ([www.mediantechologies.com](http://www.mediantechologies.com)).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une sollicitation ou une vente dans une juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'inscription ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cette juridiction.

L'offre des actions Median Technologies décrite ci-dessus a été effectuée dans le cadre (i) d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public et avec un délai de priorité, à titre irréductible et réductible, au profit de ses actionnaires en France, (ii) d'un placement global auprès d'investisseurs institutionnels en France et hors de France, en dehors, notamment des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, du Japon, de l'Afrique du Sud et de l'Australie. L'offre était adressée exclusivement à des investisseurs qui y ont souscrit pour un montant d'au moins 100.000 euros par investisseur.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus ou d'un document d'information contenant les informations figurant en Annexe IX du Règlement Prospectus dans l'un ou l'autre de ces Etats membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Median Technologies d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus ou d'un document d'information au titre des articles 1(4) et 1(5) du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient s'adressent et sont destinés uniquement aux personnes situées (x) en dehors du Royaume-Uni ou (y) au Royaume-Uni, qui sont des « investisseurs qualifiés » (tel que ce terme est défini dans le Règlement Prospectus qui fait partie du droit interne en application du European Union (Withdrawal) Act 2018) et (i) qui sont des professionnels en matière d'investissements (« *investment professionals* ») au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (le « **Financial Promotion Order** »), (ii) qui sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) du Financial Promotion Order (« *high net worth companies, unincorporated associations etc.* ») ou (iii) sont des personnes auxquelles une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) peut être légalement communiquée ou transmise (les personnes mentionnées aux paragraphes (y)(i), (y)(ii) et (y)(iii) étant ensemble dénommées, les « **Personnes Habilidades** »). Toute invitation, offre ou accord en vue de la souscription ou l'achat de titres financiers objet du présent communiqué est uniquement accessible aux Personnes Habilidades et ne peut être réalisé(e) que par les Personnes Habilidades. Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilidades et ne peut être utilisé par toute personne autre qu'une Personne Habilidad.



**Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, en Afrique du Sud ou au Japon**

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Median Technologies aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** »), étant précisé que les actions Median Technologies n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et que Median Technologies n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des actions Median Technologies aux Etats-Unis.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Toute décision d'acheter des actions Median Technologies doit être effectuée uniquement sur la base des informations publiques disponibles concernant Median Technologies. Ces informations ne relèvent pas de la responsabilité de TP ICAP Midcap et n'ont pas été vérifiées indépendamment par TP ICAP Midcap.